



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
18/05/2022

Dossier complet le :
18/05/2022

N° d'enregistrement :
2022-6174

1. Intitulé du projet

Extension de l'activité de stockage de liquides inflammables de catégories 2 ou 3 (rubrique ICPE 4331) et de liquides combustibles dont le point éclair est compris entre 60°C et 93°C (Rubrique ICPE 1436)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ODALIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stéphane HAREL, Directeur du site

RCS / SIRET

4 4 4 2 9 0 9 5 1 0 0 0 3 7

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1	a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à Autorisation : - rubrique ICPE 4331 : liquides inflammables de catégories 2 ou 3, à l'exclusion de la rubrique 4330 - rubrique ICPE 1436 : liquides de point éclair compris entre 60 et 93°C, à l'exception des boissons alcoolisées. Pas de modification de la rubrique IOTA 2.1.5.0.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société ODALIS exploite une plateforme logistique sur la commune de Mésanger. Les marchandises sont stockées sur des palettes et transportées uniquement par voies routières. Ces produits sont tous manufacturés. ODALIS réalise un stockage multi produits : combustibles divers, agroéquipements, produits agropharmaceutiques et industriels. ODALIS a une grande diversité de produits stockés, avec une spécificité pour le stockage de produits dangereux. Le site de Mésanger est un établissement classé SEVESO Seuil Haut.

Le site est actuellement soumis à Enregistrement pour le stockage de liquides inflammables (rubrique 4331.2) et à Déclaration pour le stockage de liquides combustibles de point éclair compris entre 60°C et 93°C. La quantité maximale cumulée pour ces deux rubriques est de 607 tonnes. Ces produits sont stockés dans une cellule dédiée de sa plateforme. ODALIS souhaite affecter une autre de ces cellules de stockage existantes de sa plateforme à cette activité de stockage de liquides inflammables. La quantité cumulée pour les deux rubriques (4331 et 1436) sera de 1 214 tonnes. ODALIS sera donc soumise à Autorisation pour le stockage de liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 (rubrique 4331.1) et à Autorisation pour le stockage de liquides combustibles dont le point éclair est compris entre 60 et 93°C (rubrique 1436.1). Aucune nouvelle construction ni aucun aménagement de terrain n'est prévu pour ce projet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est d'augmenter la quantité autorisée de liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 et de liquides combustibles pouvant être stockée sur le site ODALIS. Ce dernier est actuellement autorisé à stocker ce type de produits pour une quantité cumulée pour les deux rubriques (4331 et 1436) de 607 tonnes.

Au cours de ces dernières années, la quantité de produits inflammables a augmenté et ODALIS doit répondre à une demande de plus en plus croissante de ses clients.

Le site est classé SEVESO Seuil Haut dispose de moyens de sécurité adaptés, pour ce type de stockage. Avec cette extension d'activité, ODALIS souhaite pouvoir répondre aux demandes de ses clients et pouvoir également répondre à de nouveaux marchés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

L'extension d'activité projetée par ODALIS sera réalisée dans les bâtiments existants de la plateforme.

Aucune nouvelle construction ni aucune nouvelle imperméabilisation ne sera réalisée dans le cadre de ce projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Suite à la mise en place de ce projet, la quantité maximale cumulée de liquides inflammables de catégorie 2 ou 3 (rubrique 4331) et de liquides combustibles dont le point éclair est compris entre 60 et 90 °C (rubrique 1436) sera de 1 214 tonnes.

Dans le cadre de l'exploitation, deux cellules de la plateforme de stockage seront dédiées pour le stockage de ces liquides inflammables. La cellule 4 est actuellement dédiée pour ce type de matières avec une quantité maximale de 607 tonnes. Dans le cadre de ce projet, ODALIS prévoit d'étendre le stockage de liquides inflammables et liquides combustibles à l'intérieur de la cellule 3.

La cellule 3 est actuellement dédiée au stockage de produits toxiques et très toxiques. Ces matières seront donc placées dans la cellule 2, qui sera dédiée pour ce type de matières. La cellule 2 stocke actuellement des produits dangereux pour l'environnement non inflammables et non toxiques. Ces produits seront répartis dans les autres cellules de stockage, en fonction de leur compatibilité.

Pour rappel, le site ODALIS est un établissement SEVESO Seuil Haut. La plateforme de stockage se compose de 6 cellules, équipées de moyens de sécurité semblables et adaptés pour l'activité de stockage de produits dangereux.

Le trafic de camions circulant sur le site ODALIS ne sera pas modifié, suite à la mise en œuvre de l'extension de la quantité de liquides inflammables et combustibles. En effet, la quantité globale cumulée de produits dangereux à l'intérieur de la plateforme restera la même.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site ODALIS de Mésanger est soumis à Autorisation SEVESO Seuil Haut pour le stockage de produits dangereux et est régi par l'arrêté préfectoral d'autorisation du 28 Janvier 2005 et par différents arrêtés préfectoraux complémentaires.

Dans le cadre de cette extension d'activité de stockage de liquides inflammables et combustibles, un porter à connaissance est réalisé en parallèle pour instruction par les services de la DREAL. Cette étude sera réalisée conformément aux dispositions de l'article R181-46 du code de l'Environnement. L'objectif de cette étude est de démontrer que le projet d'extension de l'activité de stockage de liquides inflammables et combustibles ne constitue pas une modification substantielle, selon les dispositions de l'article R.181-46 du code de l'Environnement.

Aucun permis de construire ni aucun autre dossier administratif (ICPE, IOTA) n'est réalisé dans le cadre de ce projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'extension d'activité du stockage de liquides inflammables et combustibles sera réalisée dans le bâtiment existant de la plateforme de stockage de produits dangereux.	Pas de nouvelle imperméabilisation ni de nouvelle construction dans le cadre de ce projet d'extension d'activité.
La surface des installations du site ODALIS de Mésanger (217 860 m ²) se décompose de la manière suivante : - 12 878 m ² de bâtiments (plateforme et auvents extérieurs) - 11 985 m ² de surfaces imperméabilisées (aires extérieures et voies de circulation) - 192 997 m ² de surfaces non imperméabilisées.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ZA du Château Rouge
La Blanchardière
44 522 MESANGER

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 11' 59" 89C Lat. 47° 24' 27" 62N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site ODALIS de Mésanger est un site existant, soumis à Autorisation SEVESO Seuil Haut. Il est régi par les dispositions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 28 Janvier 2005 et par des arrêtés préfectoraux complémentaires. Il est actuellement autorisé à stocker une quantité cumulée de 607 tonnes pour les rubriques 4331 (liquides inflammables de catégorie 2 ou 3) et 1436 (liquides combustibles dont le point éclair est compris entre 60 et 93 °C). Compte tenu des dispositions de l'annexe II de l'article R122.2 du code de l'Environnement, ce projet fait l'objet uniquement d'un porter à connaissance, selon les dispositions de l'article R181-46 du code de l'Environnement.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF type II : Vallée de la Loire de Nantes au bec de Vienne (1,7 km au Sud Est) ZNIEFF type I : Coteaux de la Censerie et vallons des ruisseaux de Grée et de Saugères (2,1 km à l'Est) ZNIEFF type I : Marais de Grée et Marais de Meron et leurs abords (1,96km au Sud-Est) ZNIEFF type I : Ancienne carrière de la Coutume (2,76 km à l'Ouest) (Source : Patrimoine des services de l'État en Pays de Loire)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Mésanger ne se situe ni en zone de montage (zonage urbanisme) ni en zone de montage (zonage Agriculture). (Source : Observatoire des territoires - Zonage des politiques publiques)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche du site ODALIS de Mésanger, protégée par un arrêté de protection biotope, est : les Greves de Loire de Vair-Sur-Loire à Mauges-Sur-Loire. Cette zone se situe à 8,65 km au Sud Est du site ODALIS. (Source : Patrimoine des services de l'État en Pays de Loire)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ODALIS de Mésanger se situe à 75km à l'Est de l'Océan Atlantique. La commune de Mésanger n'est pas concernée par la Loi Littoral. (Source : Observatoire des territoires - Zonage des politiques publiques)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Mésanger ne situe pas dans un parc naturel régional ni dans un parc national (Source : Observatoire des territoires et Patrimoine des services de l'État). Parc Naturel Régional le plus proche : Parc Loire Anjou Touraine, à 54 km à l'Est. Parc Naturel Régional de Brière, à 60km à l'Ouest. Réserve nationale Chasse et faune sauvage : Golfe du Morbihan (Référence FR5100010), à 115km à l'Ouest. Parc naturel marin le plus proche : Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis (Référence FR9100007) à 112km au Sud Ouest.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'État en Loire Atlantique (3ème échéance 2018-2023) a été approuvé le 17/12/2020. ODALIS ne se situe pas dans un secteur affecté de bruit de l'Autoroute A11 et des routes départementales (source : carte classement sonores des infrastructures de transport)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit au patrimoine mondial n'est présent sur la commune de Mésanger. Un monument historique : Le moulin de la Quétraie se situe à 2,5km au Nord Ouest du site ODALIS de Mésanger. (Source : Monumentum.fr). Selon l'Atlas du Patrimoine, le site n'est pas situé à proximité immédiate d'un monument historique ni d'un site patrimonial remarquable. ODALIS n'est pas présente dans la zone concernée par un arrêté portant délimitation de zonages archéologiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le plan local d'urbanisme, le site ODALIS n'est pas situé dans une zone humide. Selon les données du plan local d'urbanisme de Mésanger, la zone humide la plus proche se situe à 3,7km au Nord Ouest du site ODALIS.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon le site GEORISQUES, la commune de Mésanger ne dispose pas de Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPRN). La commune de Mésanger dispose d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques pour le site ODALIS (Référence : 44DREAL20090007). La commune de Mésanger dispose d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques pour le site ODALIS, approuvé le 4 Novembre 2009 (Référence : 44DREAL20090007).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ODALIS n'est situé sur un site pollué ou sur des sols pollués. Selon le site GEOPORTAIL, le site ODALIS n'est pas considéré comme un terrain pollué ou potentiellement pollué, appelant à une action des pouvoirs publics.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la cartothèque de la DREAL des Pays de Loire, le site ODALIS de Mésanger n'est pas situé dans une zone de répartition des eaux. La zone de répartition des eaux la plus proche (Bassin du Thouet) se situe à environ 53km au Sud Est du site.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon les données de l'Agence Régionale de Santé, le site ODALIS de Mésanger ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle. Le captage d'alimentation en eau potable le plus proche est une prise de la Loire située sur la commune d'Ancenis, située à 5km au Sud Est du site ODALIS.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ODALIS n'est pas situé dans un site inscrit. Selon les informations de la DREAL des Pays de Loire, le site inscrit le plus proche d'ODALIS (Les étangs de COP-CHOUX et la butte des Tertres) se situe à 7,7km au Nord Ouest.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000 : ZCS : Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes (n° FR5200622), à 2,1km à l'Est Natura 2000 : ZPS : Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et zones adjacentes (n°FR5212002), à 2,1km au Sud Est. (Source : Patrimoine des services de l'Etat en Pays de la Loire)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site classé : Le Parc du Château de Juigné (44 SC 24), à 4,77km au Sud Est (Source : Patrimoine des services de l'Etat en Pays de la Loire)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Aucun prélèvement d'eau n'est réalisé pour les activités de stockage du site ODALIS. Il en sera de même suite au projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Aucun drainage ni aucune modification prévisible des masses d'eau souterraines n'est et ne sera mis en œuvre pour le projet d'extension des activités.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux ni aucun aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet d'extension des activités.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux ni aucun aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet d'extension des activités.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux ni aucun aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet d'extension des activités. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux ni aucun aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet d'extension des activités. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. La zone Natura 2000 la plus proche se situe à plus de 2km du site ODALIS.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux ni aucun aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet d'extension des activités. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. La zone NATURA2000 la plus proche se situe à plus de 2km à l'Est du site. Le site classé le plus proche du site, est situé à 4,7km au Nord du site
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun travaux ni aucun aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet d'extension des activités. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Aucun espace naturel, agricole, forestier ni maritime n'est et ne sera consommé dans le cadre de ce projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ODALIS, SEVESO Seuil Haut, dispose d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques, approuvé le 4 Novembre 2009. Le porter à connaissance étudie ce projet d'extension d'activité, afin de démontrer qu'il ne constitue pas une modification substantielle, selon les dispositions de l'article R181-46 du code de l'Environnement.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le site GEORISQUES, la commune de Mésanger ne dispose pas de Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPRN). Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Il n'est donc pas concerné par des risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. L'activité de stockage de matières n'engendre pas de risques sanitaires. Il en sera de même suite au projet. Le site ODALIS n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Cette activité de stockage de matières conditionnées engendre un trafic de poids lourds pour la réception et l'expédition des marchandises. Dans le cadre de ce projet, la quantité globale de produits et matières stockées sur le site ne sera pas augmentée. Le trafic associée à l'activité ne sera donc pas augmenté.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage de matières et de produits n'est pas source de bruit. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. La quantité globale de produits et matières stockées sur le site ne sera pas augmentée. Les installations du site font l'objet d'une campagne de mesure des niveaux sonores en environnement tous les 3 ans. ODALIS n'est pas concernée par des nuisances sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'est pas source d'odeurs. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes.</p> <p>L'activité de stockage de produits conditionnés ne génère pas d'odeur.</p> <p>Le site ODALIS n'est pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'est pas source de vibrations. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes.</p> <p>Le site ODALIS n'est pas concerné par des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'est pas source d'émissions lumineuses. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes.</p> <p>Le site ODALIS n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'est pas source de rejets dans l'air. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Les rejets dans l'air sont associés au trafic des camions assurant les livraisons et expéditions des matières. Pour rappel, le trafic ne va pas évolué suite au projet (tonnage global de matières stockées identique suite au projet).</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'engendre pas de rejets liquides. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Les rejets liquides sont des rejets indirects liés au personnel (rejets sanitaires) et à la surface imperméabilisée du site (rejets des eaux pluviales). Les eaux sanitaires sont traitées par une station de lagunage communale. Les eaux pluviales passent par un séparateur avant de rejoindre le réseau communal des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'engendre pas de rejets d'effluents. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'activité de stockage de matières et de produits n'engendre pas de nouveau déchet. Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Les principaux déchets générés par l'activité du site sont des déchets d'emballages de type DIB, valorisés. Les déchets dangereux sont uniquement des produits défectueux, éliminés par des sociétés spécialisées. La quantité de déchets suite au projet ne sera pas modifiée (tonnage global de produits identiques).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Aucune nouvelle construction ni aucun nouvel aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet. Le monument historique le plus proche se situe à 2,5km au Nord Ouest du site. Le site classé le plus proche est présent à 4,8km au Sud Est.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Aucune nouvelle construction ni aucun nouvel aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet. Le projet n'engendre aucune modification sur l'usage du sol et les activités humaines.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Avis de l'Autorité Environnementale concernant les projets soumis à l'étude d'impact pour les années 2018-2020 :

2018 : Pas de projets sur les communes d'Ancenis et de Mésanger.

2019 :

- Ancenis : Régularisation administrative : Laiterie du Val d'Ancenis, située à 2,7km au Sud Est : Pas d'observation émise par l'Autorité Environnementale,

- Mésanger : projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit "La Coutume", situé à 3km à l'Ouest : Pas d'observation émise par l'Autorité Environnementale,

2020 :

- Ancenis : Projet de construction et exploitation d'un abattoir de volailles, située à 2,7km au Sud Est : Pas d'observation émise par l'Autorité Environnementale,

Avis de l'Autorité Environnementale concernant les examens au cas par cas des projets pour les années 2020-2022 :

2022 et 2021: Pas de projets sur les communes d'Ancenis et de Mésanger.

2020 :

- Ancenis : Sondage de 100m/sol, recherche en eau Docks Matériaux de l'Ouest, située à 3,3km au Sud Est : Dispense d'étude d'impact,

- Mésanger : Réalisation d'un forage, GAEC de la Ramée, située à 3km au Nord Ouest du site : Dispense d'étude d'impact

- Mésanger : Sondage de 100m/sol, recherche en eau M. HERBERT, située à 2,3km au Nord : Dispense d'étude d'impact

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Le projet ne présente pas d'effets de nature transfrontière.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet d'extension consiste à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes.

Aucune nouvelle construction ni aucun nouvel aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet. Ce dernier ne présentera donc aucun impact pour les surfaces du site et les surfaces des terrains voisins. La surface imperméabilisée ne sera pas modifiée et la gestion des eaux pluviales sera identique à la situation actuellement autorisée.

Pour rappel, le site ODALIS est un établissement SEVESO Seuil Haut. La plateforme de stockage se compose de 6 cellules, équipées de moyens de sécurité semblables pour chaque cellule et adaptés pour l'activité de stockage de produits dangereux. La quantité globale de produits dangereux ne sera pas augmentée.

Le projet n'engendrera pas de nuisances ni de rejets supplémentaires par rapport à la situation autorisée actuelle.

Ce projet fait l'objet d'un porter à connaissance, afin de démontrer qu'il ne constitue pas une modification substantielle, selon les dispositions de l'article R181-46 du code de l'Environnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension consiste uniquement à augmenter la capacité de stockage de liquides inflammables et combustibles à l'intérieur des installations existantes. Aucune nouvelle construction ni aucun nouvel aménagement ne sera réalisé dans le cadre du projet. Ce projet ne présente pas de nuisances ni de rejets supplémentaires, par rapport à la situation actuellement autorisée. Les habitations les plus proches se situent à 240m au Nord Est de la plateforme de stockage de produits dangereux. Les zones naturelles les plus proches sont présentes à plus de 2km du site ODALIS. Ce projet fait l'objet d'un porter à connaissance, afin de démontrer qu'il ne constitue pas une modification substantielle, selon les dispositions de l'article R181-46 du code de l'Environnement. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, une évaluation environnementale de ce projet ne semble pas nécessaire au regard de la nature du projet (simple extension d'activité dans une ICPE existante) et des enjeux.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Sans Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mésanger

le, 18 Mai 2022

Signature



Z.A. du Château Rouge
La Blanchardière - 44522 MESANGER
Tél. 02 51 14 18 00 - Fax 02 51 14 19 79
444 290 951 RCS Nantes